

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)
Corporación de Promoción y Defensa de los Derechos del Pueblo (CODEPU)
Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Justice - Chili/France

**Un procès historique en France sur les crimes internationaux
commis sous la dictature chilienne**

Le dossier de presse est disponible au lien suivant :
http://www.fidh.org/IMG/pdf/CHILI_DosPress_FR-CS3-LD4-2.pdf

Paris, Santiago, le 3 décembre 2010 - La FIDH et ses organisations membres au Chili et en France, la Corporación de Promoción y Defensa de los Derechos del Pueblo (CODEPU) et la Ligue des droits de l'Homme (LDH), se réjouissent de l'ouverture du procès de 14 anciens hauts responsables de la dictature de Pinochet, auteurs présumés de la disparition de quatre franco-chiliens : Georges Klein, Etienne Pesle, Alfonso Chanfreau et Jean-Yves Claudet. **Initialement prévu en mai 2008, le procès a été reporté une première fois. Il se tiendra finalement devant la Cour d'assises de Paris – la plus haute juridiction criminelle française – du 8 au 17 décembre 2010.**

La FIDH, le CODEPU et la LDH, ainsi que l'Association des ex prisonniers politiques chiliens en France et l'Association France Amérique Latine se sont constituées parties civiles aux côtés des familles des quatre franco-chiliens dans un procès qui devrait permettre la première condamnation du système répressif de la dictature de Pinochet (1973-1990).

Les crimes de disparition et de torture, commis à l'encontre des 4 victimes au cœur de ce procès, rendent en effet compte de l'échelle très hiérarchisée de commandement du régime et des événements marquants de cette dictature : le bombardement du Palais présidentiel de la Moneda, où s'est suicidé Salvador Allende ; la répression systématique des opposants (notamment les militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire – MIR - et les acteurs de la réforme agraire lancée par Allende) ; la torture pratiquée de manière massive et systématique dans les centres de torture, tels que Londres 38, Villa Grimaldi, ou la « Colonia Dignidad » ; et le Plan Condor visant l'élimination des opposants aux régimes dictatoriaux de la région.

Parmi les 14 suspects qui seront jugés à Paris figure le général Manuel Contreras, ex-chef de la DINA (première police secrète du régime militaire chilien). Augusto Pinochet était également poursuivi dans cette affaire, mais il est décédé le 10 décembre 2006, quelques semaines avant l'ordonnance de mise en accusation de la juge d'instruction française Sophie Clément. Quatre autres suspects sont décédés avant l'ouverture de ce procès.

« Les audiences permettront aussi de faire entendre plusieurs témoins historiques. En dépit de la mort d'Augusto Pinochet, ce procès n'en sera pas moins celui, posthume, du dictateur, mais également le seul de l'ensemble du système de répression mis en place », ont déclaré Maîtres William Bourdon, Sophie Thonon, Claude Katz et Benjamin Sarfati, avocats des victimes et des parties civiles.

« La détention d'Augusto Pinochet à Londres en 1998 a permis de relancer les procédures en cours, initiées par les victimes de la dictature chilienne, au Chili comme à l'étranger. Ce procès, de par la nature imprescriptible des crimes concernés, dépasse les frontières et contribue à la lutte contre l'impunité au niveau mondial. On espère maintenant que la vérité qui sortira de ce procès sera entendue au Chili et permettra enfin d'affronter la réalité de ces crimes », ont déclaré Hiram Villagra et Federico Aguirre, avocats du CODEPU au Chili.

Une conférence de presse sera organisée le 6 décembre 2010 à 11h au Centre d'Accueil de la presse étrangère, en présence des quatre avocats des parties civiles :

http://fidh.org/IMG/pdf/InvitConfPresseCAPE_6dec2010.pdf

Plus d'information : <http://www.fidh.org/Un-proces-historique-en-France-sur-les-crimes,8787>

Contacts presse :

Karine Appy : + 33 1 43 55 14 12 / + 33 6 48 05 91 57

Fabien Maitre : + 33 1 43 55 90 19 / + 33 6 72 28 42 94